

# PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs de GIDY  
\*  
-ALSH-  
Esplanade Olympe de Gouges

Juillet 2025



Responsable Emmanuel NDJEL

## **INTRODUCTION**

La mairie de Gidy a confié l'organisation du ALSH, situé esplanade Olympe de Gouges, à l'association « Cigales et Grillons », située 18 boulevard Aristide Briand, 45000 Orléans. La direction est assurée par Emmanuel NDJEL .

Monsieur NDJEL est le responsable des animateurs de l'association « Cigales et Grillons ».

Le dispositif proposé par la ville de Gidy permet de répondre aux besoins des familles de la commune. Il garantit la sécurité des enfants et assure un lien avec les familles.

### **I/ Projet éducatif de l'organisme Cigales et grillons**

#### **a) Objectif général :**

L'association Cigales et Grillons a pour objectif de contribuer à l'éducation et au développement de l'enfant et du jeune par des relations basées sur le respect de l'individu dans son intégralité.

Notre projet sera mis en œuvre au moyen d'animations de qualités s'inscrivant dans un esprit d'innovation permanente tels que :

- 1) Respect de l'individu, de ses valeurs et de ses besoins
- 2) Respect de l'environnement
- 3) Qualités des animations
- 4) Le relationnel
- 5) Avoir un esprit d'innovation dans la création.

L'accès du projet éducatif est à disposition au sein de l'association Cigales et grillons et dans le bureau de la direction.

#### **b) Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?**

Le projet éducatif est élaboré par l'association et définit les valeurs éducatives de l'organisateur.

Il précise les mesures prises par l'accueil du public et les moyens mis à dispositions. Il sert de piste de travail pour l'élaboration du projet pédagogique.

Le projet éducatif concerne l'ensemble des séjours, mercredis, vacances... et est défini généralement pour plusieurs années. C'est un projet à long terme élaboré par l'organisme.

## II / Projet pédagogique

### a) Qu'est-ce-qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est un document qui doit permettre à chacun de se positionner quant à l'action éducative de *Cigales et grillons*.

Il est rédigé par le directeur et les animateurs après plusieurs réunions de travail afin de définir ensemble une stratégie collective en vue d'approcher les visées éducatives.

C'est un document de travail qui va servir de base, de guide pour les démarches à venir. Il peut être adapté en fonction des différentes situations vécues au cours de la période.

Le directeur et son équipe d'animation choisissent de rédiger ce projet pédagogique de sorte que tout nouvel arrivant au sein de l'équipe d'animation puisse très rapidement se l'approprier et y adhérer .

C'est un document qui doit être lu par tous les animateurs de l'accueil de loisirs.

Des exemplaires sont donnés à l'organisme et sont aussi à la disposition des parents.

### 1/ L'équipe et le rôle des adultes :

-Responsable : Emmanuel NDJEL

-Animateurs :

<b>MATERNELS</b>	<b>PRIMAIRES</b>
Leonard Lilly	Idrissi Nassim
Biguet Lylou	Gaudoin Emma
Foucret Léa	Toupanse Flavy
Da Costa Chanel	Correia Ethan
Idrissi Loubna ( stagiaire )	

Loubna Idrissi ( stagiaire ) du 07/07/25 au 25/07/25

### **Fonctionnement de l'équipe :**

Chaque adulte membre de l'équipe est détenteur de devoirs, de droits et d'obligations envers les enfants, les familles, l'employeur et les autorités.

L'équipe entière est responsable de la sécurité physique et morale des enfants tout en veillant à une bonne communication et cohésion.  
Ces paramètres se doivent d'être primordiaux pour chacun et permettre ainsi aux enfants de passer des moments éducatifs, mais aussi ludiques et agréables.

### **III/ Présentation du centre**

L'accueil de loisirs sans hébergement de **Gidy** est une structure municipale se trouvant dans l'**école Olympes de Gouges** (propriété de la mairie de Gidy) qui ne fonctionne qu'au mois de juillet.

Il est localisé sur la commune de Gidy, au nord d'Orléans, près de la route nationale 20 en direction de Paris et peut accueillir environ 90 enfants de 3 ans à 11 ans domiciliés principalement à Gidy et ses alentours.

Les parents ont la possibilité de déposer leurs enfants directement sur l'accueil le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de les récupérer à partir de 17h00 jusqu'à 18h00 maximum. La fermeture des portes respectera le plan Vigipirate

#### **L'accueil de loisirs de Gidy dispose**

##### **A intérieure de l'établissement :**

- Deux grandes salles d'activité
- Une petite salle pour les petits groupes
- Trois sanitaires ( Deux sanitaires pour les élémentaires, un sanitaire pour les maternels. )
- Une cantine
- Une salle qui permet aux maternels de pouvoir faire une sieste ou se reposer.
- Une salle de direction dans laquelle se trouve l'infirmerie
- Trois grandes étagères jouant le rôle de régie permettent de stocker du matériel pédagogique

En terme d'aménagement, les salles d'activités sont spécifiques en fonction de l'âge des enfants ou de la nature de l'activité.

##### **A l'extérieur :**

- Deux grandes cours
- Un gymnase
- Un stade de foot et Un city stade

### **III/ Objectifs pédagogiques du directeur et de son équipe**

#### **a) Objectifs généraux**

-Positionner l'enfant comme acteur de son temps de loisirs, qu'il puisse exprimer ses désirs et ses envies.

- Instaurer un climat de confiance et de détente pendant la journée.
- Favoriser un aménagement réfléchi en rapport avec les thèmes choisis.
- Possibilité de zone de repli ou et temps libre selon son envie, l'enfant peut jouer dans un espace délimité et sous la bienveillance des animateurs.
- Que l'ambiance générale rappelle des vacances.
- Possibilité de création de personnages déguisés lors des journées spéciales ou grands jeux scénarisés.
- Favoriser les moments ludiques, autant dans le moments d'activités que lors de la vie quotidienne.
- Création de plusieurs lieux de jeux : terrain de foot, basket... Que l'enfant puisse aussi se faire et avoir ses repères bien à lui et se créer de bons souvenirs.
- Exposition de photos

### **b) Notions de socialisation et interactions culturelles**

- Respecter les différences, acquérir de la tolérance, ouverture sur les autres et sur l'extérieur.
- Mise en place des règles de vie sous forme de messages ludiques par les animateurs (panneau, photo...) qui seront adapté aux différentes tranches d'âge. Ces règles seront respectées par tout le centre pendant toute la période (enfants et adultes).
- Des visites, des activités proposées par des intervenants, des moments sportifs et des inter centre favoriseront la relation à l'autre.
- Favoriser la notion de groupe en choisissant un nom pour chaque groupe d'enfant.
- Respect et entraide de chacun pendant les jeux, la vie quotidienne et les activités.
- Possibilité de faire des passerelles entre les maternels et les élémentaires : repas, jeux, goûters...
- Être attentif au respect de la politesse envers les adultes et entre les enfants. Faire en sorte que chacun puisse trouver sa place dans le groupe et qu'il puisse évoluer dans un milieu cadré mais détendu.

### **C/ Notion d'autonomie**

Accompagner pour favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant.

- Responsabilisation des enfants sur l'hygiène, le rangement, dans le respect des lieux, de l'environnement, des locaux, du matériel et de ses pairs .

-Permettre à l'enfant d'être acteur et auteur de ses vacances, lui laisser une certaine liberté (à nuancer selon l'âge), manipulation d'outils spécifiques, possibilité de construire eux même leur projet, prises d'initiatives adaptées à chacun.

-Possibilité de placement libre dans le bus, la cantine, les lieux collectifs.... pour permettre à l'enfant de rester soit avec son frère, sa sœur ou ses amis.

-Un temps de battement leur est laissé en arrivant dans les salles où ils peuvent se retrouver et jouer calmement en sortant et en rangeant les activités qu'ils choisissent.

-Concernant le temps calme plusieurs espaces seront créés afin de respecter le rythme de l'enfant. Les enfants seront toujours sous la bienveillance des adultes.

-Aucune activité n'est imposée mais celles-ci sont tout de même proposées .

-Apprendre aux enfants à se laver seul les mains avant et après chaque repas ainsi qu'après être allé aux toilettes.

-Les élémentaires pourront choisir leur table et manger avec leurs frères, leurs sœurs, leurs amis ou leur animateur préféré.

-Les maternels, accompagnés d'un adulte, auront aussi la possibilité de choisir leur place.

-Le rangement des salles se fera avec une musique d'avertissement.

#### **d)Notion d'espace et de découverte : s'approprier les lieux, la structure et ses environs.**

-Une signalétique sera mise en place pour permettre aux enfants de localiser les points clé de l'accueil : sanitaires, cantine, lieux de jeu dans les salles...

-Décoration des salles d'activité et de l'espace extérieur en rapport avec les thèmes.

-Création de petits espaces particuliers de détente.

-Utilisation des différents terrains pour les grands jeux, les courses d'orientation, des chasses aux trésors...notamment au parc floral se situant à Orleans la source 45100

-Différentes sorties en milieu naturel ou espace ludique et culturel comme [au Safari train dans la ville d'Autrèche qui se fera le 24 juillet 2025](#)

-Découverte de l'environnement : Jeu de piste dans la ville ou parc environnant, le stade city est à disposition le matin, le gymnase sera disponible selon les créneaux

On ne laissera pas d'enfant seul dans le centre. Ces choix d'organisation dans l'espace sont choisis et décidés pour une meilleur intégration et une sécurité maximale des enfants dans la vie du centre.

#### **IV/ La vie quotidienne : une journée type.**

**7h30** : L' ALSH de Gidy se réveille. Les enfants arrivent directement avec leurs parents sur l'accueil. On met à leur disposition différents jeux de société, des jeux intérieur ou extérieur si le temps le permet.

**9h00** : regroupement des enfants : Chaque animateur répartit les enfants dans la salle correspondant à leur groupe et fait un comptage précis du groupe et remettre au responsable la liste des effectifs enfants avant 9h15.

**9h15 à 11h20** : Chaque animateur propose des activités aux enfants : Activités sportives, manuelles, jeux collectifs, sorties...

**11h20-11h25** : Rangement des activités, passage aux toilettes, lavage des mains.

**11h40** : Départ pour le temps de repas pour les **maternels** qui se déroule dans la cantine.

**12h10** : Départ pour le temps de repas pour les **élémentaires** qui se déroule dans la cantine.

**11H45- 13h**: Repas convivial . C'est un moment qui doit se passer dans le calme pendant lequel les enfant ont la possibilité de goûter à tout. Ce temps se fera sous la bienveillance des adultes.

Le repas est organisé en deux services : Maternels/ élémentaires

**13h10-14h15**: Pause des animateurs sous forme de roulement. C'est un moment où les enfants sont en autonomie (lecture, scoubidou, jeux de société , dessins...).C'est également un moment qui demande un surveillance accrue des animateurs.

Les animateurs se doivent de respecter les temps de pause.

**13h00-15h00** : Temps de sieste pour certains maternelles.

**14h15-16h15** : Activités de l'après- midi.

Comme pour les activités du matin les animateurs auront préparé leur matériel en amont. Les animateurs veilleront au rangement du matériel et des salles.

**16h30-17h00** : Goûter fourni par l' ALSH.

Un responsable de table sera désigné par un animateur pour distribuer le goûter et veiller à ce que ce moment reste convivial pour tous.

**17h00** : L' ALSH de Gidy entre en somnolence.

Les parents commencent à venir chercher leurs enfants. Les animateurs feront attention à ce que les familles repartent avec leurs affaires personnelles, ils donneront les informations importantes aux parents si nécessaire et ils noteront sur la fiche d'appel l'heure de départ avec leurs enfants respectifs.

## **V/ Temps de réunion et de préparation .**

- Les animateurs de *Cigales et Grillons* sont en charge de proposer et préparer des activités en cohérence avec l'âge des enfants.

- Ils doivent ensuite être en cohésion pour que l'activité se déroule correctement.
- Les temps de réunion et de préparations se font au sein de l' ALSH .
- Chaque réunion sera préparée par la direction et l'équipe d'animation.
- Nous ferons des réunions si nécessaire, et pour préparer les plannings et les journées spéciales, les sorties, les grands jeux... ainsi que pour faire les bilans et évaluer les projets réalisés. Des évaluations individuelles des animateurs pourront aussi avoir lieu.
- Le planning des activités et la liste complète du matériel, élaboré selon une fiche type, seront transmis au responsable de l'ALSH. Après validation de ces documents le directeur les transmettra à l'organisme *Cigales et Grillons*.
- Une réunions sera mise en place deux semaines avant les vacances scolaires pour que les listes de matériel soient données au plus vite afin d'effectuer les achats éventuels.

## VI/ LES VALEURS DANS LA COLLECTIVITE

- Le respect de soi et des autres, le savoir-vivre en collectivité, favoriser la réflexion de l'enfant, l'apprentissage par le jeu.
- Faire vivre ces temps d'activités en suivant le rythme de l'enfant et assurer sa sécurité affective, physique et morale.
- Permettre à l'enfant d'être autonome à travers ses choix et pouvoir l'accompagner en conséquence.
- Permettre à l'enfant de développer sa créativité d'expression orale, écrite et corporelle.
- Amener les enfants à une attitude de respect vis-à-vis d'autrui et du matériel qu'on lui confie.
- Sensibiliser l'enfant à l'environnement (respect de la faune et la flore).

- Sensibiliser l'enfant à l'hygiène.
- Sensibiliser les enfants à l'écoute et à l'entraide.

## VII/ Fonctionnement de l'équipe.

Chaque adulte membre de l'équipe est détenteur de devoirs, de droits et d'obligations envers les enfants, les familles, l'employeur et les autorités.

L'équipe entière est responsable de la sécurité physique et morale des enfants, elle doit veiller à une bonne communication ainsi qu'à une bonne cohésion.

Ces paramètres sont primordiaux pour permettre aux enfants de passer des moments éducatifs, mais aussi ludiques et agréables.

### a)Rôles du directeur

- Il se doit de respecter et faire respecter la législation concernant l'accueil collectif de mineurs.
- Il doit garantir la sécurité physique et morale des enfants et des animateurs et veiller au bien-être et à l'épanouissement des enfants au sein de la structure.
- Il doit aussi assurer la direction de l'équipe de l'accueil de loisirs et évaluer les besoins en matériel pédagogique.
- Il doit savoir élaborer le projet pédagogique avec l'équipe et veiller à sa mise en place.
- Il doit pouvoir animer des réunions pédagogiques.
- Il est responsable de la gestion budgets.
- Il doit élaborer le projet pédagogique avec l'équipe et veiller à sa mise en place.
- Il a un rôle de formateur envers l'équipe d'animation.
- Il est capable de s'auto-évaluer et d'évaluer l'action pédagogique des animateurs.
- Il effectuera les démarches administratives: Tenir à jour les listes de présences des enfants ( fiches sanitaires...)
- Il respectera et faire respecter la législation concernant l'accueil collectif de mineurs.
- Il gèrera les relations avec les différents partenaires et prestataires de services.
- Il communiquera avec les parents.

### b) Rôles des animateurs

- Ils doivent respecter la législation en vigueur

- Ils participeront aux réunions et aux temps de préparation.
- Ils garantiront la sécurité physique et morale des enfants ainsi que de l'équipe d'animation.
- Ils veilleront au bien-être et à l'épanouissement des enfants au sein de la structure.
- Ils devront animer des temps de loisirs en proposant des activités diverses.
- Ils animeront des réunions d'enfants.
- Ils seront responsables d'un ou des groupes d'enfants.
- Ils prendront en compte les besoins de l'enfant.
- Ils seront capables de communiquer avec les enfants, les parents et l'équipe d'animation.
- Ils auront élaboré un planning d'activités.
- Ils auront rédigé le projet pédagogique avec la direction.

## VIII/ Sécurité

L'équipe d'animation est composée d'animateurs et d'un directeur qualifié qui sont garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants. L'équipe d'animation se doit donc de respecter le rythme et les valeurs de chacun.

### Les normes de sécurité

Les locaux, le mobilier, les jeux, etc... sont concernés par des normes qui seront respectées.

### Procédure d'évacuation :

L'équipe d'animation se doit de connaître la procédure d'évacuation incendie qui fera l'objet de simulations pendant la période de juillet .

### La pharmacie :

L'équipe dispose d'une pharmacie contenant des produits autorisés par la D.D.C.S pour les soins légers. Chaque intervention est notifiée dans un cahier comportant la date, l'heure, la nature de la blessure, le soin apporté ainsi que la personne l'ayant effectuée.

En cas d'accident plus important, l'équipe se réserve le droit de joindre le SAMU et de faire transférer l'enfant à la clinique ou à l'hôpital si besoin tout en alertant les familles.

### La fiche sanitaire :

A chaque inscription, une fiche sanitaire est remplie par les familles.

Cette fiche nous fournit des informations essentielles à la sécurité des enfants.

(Autorisations diverses, allergies, port de lunettes, etc....) ainsi que les coordonnées des familles. Cette fiche sera fournie pour faciliter l'intervention des premiers secours.

### Assurance :

La direction dispose des déclarations d'accident pour les assurances.

Lorsque l'état de santé d'un enfant accueilli le nécessite, nous demandons, en accord avec les familles, de remplir un formulaire nommé P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) permettant aux enfants d'être accueillis en toute sécurité.

## IX/ LES SORTIES

### Lors de sorties avec l'ALSH

**Il vous sera fourni :** Une fiche de présentation de l'activité.

**Il vous sera demandé :** -**De respecter les horaires** de départ et d'arrivée (s'il y avait un changement d'horaires de retour les parents seront prévenus dès que possible)

-**De fournir à votre enfant le matériel** pour que celui-ci passe une journée agréable (casquette, manteau de pluie, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures adaptées, gourdes...)

### La sécurité lors des sorties :

-Les enfants sont comptés avant le départ et à l'arrivée sur le lieu de sortie.

-Des petits groupes seront formés et un animateur sera chargé de l'accompagnement et de la sécurité de ce groupe.

-Les enfants sont comptés régulièrement par l'animateur responsable du groupe.

-Le responsable du groupe sera en possession des fiches sanitaires des enfants et d'une trousse à pharmacie. **La trousse contient** : ciseaux, pince à épiler, compresses, pansements, crème solaire, sérum physiologique, thermomètre...

-Les enfants seront recomptés avant le départ du lieu de la sortie ainsi qu'à l'arrivée.

## X/ Règle de l'ALSH concernant les enfants et les adultes.

-Préparer au mieux les temps d'animation et s'investir lors des réunions pour aboutir à un travail collectif de qualité.

-Pour être cohérent, il faudra toujours tenir le même discours concernant les règles de vie l'ALSH

-Respecter le matériel, le ranger à sa place et n'utiliser que le matériel que nous avons commandé pour ne pas empiéter sur celui d'un collègue.

-Avoir une attitude positive, être courtois et bienveillant.

-Communiquer le plus souvent possible afin d'éviter des dysfonctionnements et des incompréhensions ou voir des conflits.

-Participer aux initiatives améliorant le quotidien de tous et permettant de se responsabiliser dans la journée (respect du temps de pause, communiquer lors des absences momentanées...).

-Pour les enfants la plupart des règles de vie seront fixées en lien avec les animateurs et rédigées de façon positives : Par exemple il faudra plutôt dire « je marche calmement dans la salle » plutôt que « je ne cours pas dans la salle ».

-Il y a des règles non-négociables : la violence physique ou verbale, le respect des horaires, les participations aux réunions, la consommation de tabac ou d'autres produits illicites dans l'établissement.

-Le directeur est en droit de renvoyer tout enfant ou adulte qui ne respectent pas les règles définies et fera un rapport à son responsable hiérarchique s'il y a faute grave.

## XI/La communication

\_ Dans l'entrée de l'ALSH seront exposées des photos souvenir des vacances. Cette forme de communication servira également à gagner une certaine reconnaissance du travail effectué par les animateurs pour que les enfants passent de bons moments.

œ Nous espérons mettre en place une certaine convivialité et rentrer en relation avec les parents pour qu'ils puissent s'impliquer au maximum dans la vie de l'accueil de loisirs de Gidy.

## XII/ Les différents partenaires

Pour que notre accueil de loisirs puisse vivre chaleureusement, nous avons besoin les uns des autres et de pouvoir aussi compter sur différents partenaires.

La direction aura un suivi avec différents partenaires à chaque intervention. Des mails de confirmation, des réservations, des entretiens téléphoniques permettront d'instaurer de bonnes relations et un suivi de chaque prestataire, ce qui aboutira à un service de qualité et à une négociation du tarif demandé.

## XIII/ Le budget

Le bon fonctionnement du budget dépend du nombre d'enfants inscrits à l'association Cigale et Grillon nous permet d'avoir.

Chaque absence entraînera une modification de celui-ci.

#### XIV/Évaluation du projet

L'évaluation fait partie intégrante du dispositif « projet ». La démarche d'évaluation est un moyen d'améliorer en permanence nos pratiques professionnelles en fonction des besoins de l'enfant qui sont accueillis. Pour réaliser une évaluation qui soit la plus objective possible le responsable et l'équipe d'animation s'appuieront sur deux types d'indicateurs :

**Les indicateurs quantitatifs** qui permettent de mesurer de façon concrète le résultat de l'action.

**Les indicateurs qualitatifs** qui permettent d'évaluer l'impact social des actions menées auprès des enfants accueillis ainsi que des effets sur leur comportement.

Nous n'attendons pas forcément la fin du séjour pour évaluer les projets. En cas de nécessité des réunions d'ajustement pourront être proposées afin de réadapter les journées de l'ALSH. Nous nous arrangerons pour qu'un diagnostic permettant de choisir des objectifs pertinents dont les résultats sont mesurables soit mis en place. Notre réflexion lors du bilan final permettra alors d'améliorer l'accueil et de choisir des actions plus efficaces.